



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Saint-Gaudens

Saint-Gaudens, le 7 NOV. 2022

Le préfet de la région Occitanie
préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs
les membres de la Commission de
Suivi de Site Fibre Excellence

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) Fibre Excellence qui se tiendra :

Le lundi 14 novembre 2022 à 14 h 30
à la sous-préfecture de Saint-Gaudens

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation du compte rendu de la CSS du 24 novembre 2021 ;
- Bilan de l'activité 2022 de la société FIBRE EXCELLENCE SAINT-GAUDENS ;
- Bilan de l'activité 2022 de l'inspection des installations classées ;
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Saint-Gaudens,

Jean-Philippe DARGENT

Secrétariat des CSS
DREAL Occitanie
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX
Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96
mél : css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr